

COMPTE-RENDU du CONSEIL SYNDICAL SECONDAIRE FOCH du 11 mars 2019

Etaient présents : Michel LE ROUX – Président - Bénédicte de CHARETTE – Marc COULAUD – Geneviève CEROVIC et Linda POUPLIER

1. POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS LALO et PUCCINI

- **Hall LALO** : Les travaux sont terminés à l'exception :
 - Du remplacement des paillasons intérieurs par des tapis gris plus solides et résistants,
 - De la peinture d'une porte d'ascenseur retardée à cause de la panne de l'autre ascenseur.
 - Le bilan de ces travaux est le suivant : coût total : 30 500 € pour un budget appelé de 35 000 €.
- **Paliers PUCCINI** : Michel LE ROUX et Bénédicte de CHARETTE avancent dans l'établissement des devis. Les travaux vont débuter fin septembre après une consultation des co-propriétaires qui devrait intervenir en avril – mai.
- **Massif floral de l'entrée LALO** : Nous avons rendez-vous le 13 mars avec le patron de la société DECOFOR, M. RAFAELA, pour la reprise des travaux.
- **Sol des studios des deux bâtiments et trappes d'accès au pied des escaliers** : situation en stand-by gérée globalement par le Syndic qui a centralisé les mécontentements de plusieurs résidences envers la société ELITE.

2. CONTRAT D'ENTRETIEN DES CANALISATIONS – SOCIETE BLIVET

Nous signons le contrat pour une prestation annuelle dont une cette année.

3. ASCENSEURS

Michel LE ROUX, avec l'équipe technique de la société KONE, (société chargée de l'entretien de nos ascenseurs, va établir un état des lieux précis des 4 ascenseurs d'origine (50 ans).

A partir de cette étude, nous adapterons les budgets à voter nécessaires au maintien de leur bon fonctionnement.

Cet état des lieux est d'autant plus important à faire que le contrat d'entretien avec la société KONE doit être renouvelé cette année.

4. PISCINE

L'élagage de la plupart des arbres a bien été fait à l'exception d'un à faire l'année prochaine !

REFECTION PISCINE

Ce lourd chantier avance pour sans doute une réalisation en 2021 – 2022. Le cahier des charges a été remis à 3 sociétés spécialisées. Donc reste à faire l'étude des propositions, le choix des options et le financement (appel de fonds, crédit et/ou paiement cash).

5. TRAVAUX A PREVOIR POUR L'AVENIR

Immédiatement	Entre 2 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Au-delà de 10 ans
Un moteur d'ascenseur (10 000 €)	La piscine	Peinture des cages d'escalier	Isolation et étanchéité des toitures (ex. de prix : 75 000 € par bâtiment)
Changement des tuyaux d'arrivée d'eau froide dans les caves de LALO	Moteurs d'ascenseurs		
	Dessous d'acrotères et réfection des volets en bois (selon la procédure que met en place actuellement la résidence SAINT-CLOUD)		

6. ESPACES VERTS

Un audit sur l'état des arbres a été fait par le Syndic avec la société SILVAVENIR. Il en ressort que 3 saules sont à surveiller et que le hêtre-pleureur devant PUCCINI est peut-être condamné à plus ou moins court terme.

Nous allons par ailleurs actualiser le plan d'élagage des arbres de nos 2 résidences.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Le problème de la pression n'est toujours pas résolu. Rappelons que ce dossier qui concerne l'ensemble de PARLY 2 est géré par le Syndic.
- Suite aux importantes nuisances constatées lors des très gros travaux entrepris dans un appartement au 2^{ème} étage à PUCCINI (tuyaux de chauffage percés, dégâts provoqués dans d'autres appartements), nous surveillons les possibles conséquences sur la structure extérieure (ex : plaques de marbre).
- Mise en place du site INTERNET dans notre résidence : ce site est géré par M. Thierry GEORJON et est à consulter sur www.parly2-copro.fr

8. DATE DE LA PROCHAINE REUNION : le lundi 6 mai 2019 à 20 heures au club-piscine